

fneeq 
Fédération nationale
des enseignantes et
des enseignants
du Québec

Bilan du comité école et société

40 *ans*
1969-2009

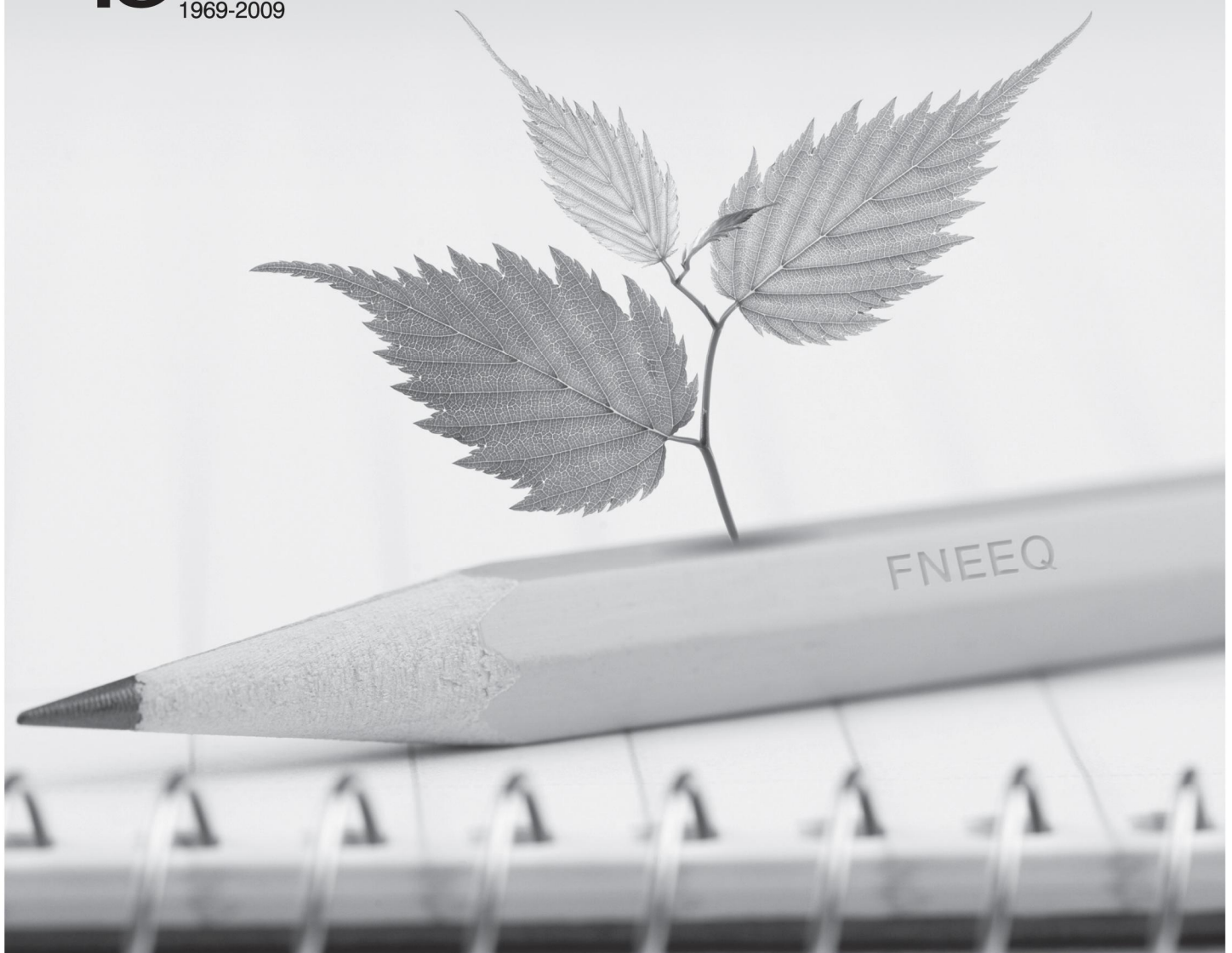


TABLE DES MATIÈRES

1.	LE MANDAT	4
2.	BILAN DES ACTIVITÉS : À L'INTERNATIONAL	5
3.	SUR LES GRANDS ENJEUX COMMUNS AUX REGROUPEMENTS.....	6
4.	DES TRAVAUX PLUS SPÉCIFIQUES	8
5.	ACTIVITÉS DIVERSES	9
6.	PERSPECTIVES.....	10

Semer



S'il est une chose dont la FNEEQ puisse être particulièrement fière, à l'occasion de son 40^e anniversaire, c'est sans doute de la constance et de l'intensité de ses interventions portant sur les enjeux qui touchent l'éducation et qui révèlent, à travers ses gestes et ses travaux, leur portée sociale. Il s'agit d'un engagement proprement politique, qui ne s'est jamais démenti au fil des ans, et qui s'est actualisé tant par de nombreuses prises de position, textes de réflexions, dossiers et publications diverses, que par une participation soutenue dans les lieux où sont débattus les enjeux qui la touchent.

Si cet engagement est politique, c'est bien sûr parce que l'éducation l'est profondément. Nous ne vivons pas ici, au Québec, les problèmes graves qui gangrènent le système éducatif public dans de nombreux États américains (privatisation de nombreuses écoles, paie au mérite, introduction massive de tests standardisés conçus et administrés par des firmes privées, etc.). Nos nombreux contacts à l'Internationale de l'éducation (IÉ) nous permettent de croire que le Québec peut encore se targuer, pour l'instant du moins, d'être parmi les excellents systèmes d'éducation publique du monde.

Nous aimerions croire que l'engagement constant de la FNEEQ a contribué un peu à cette situation et que le paysage de l'éducation ne serait pas le même sans notre intervention collective. Cette dernière a d'ailleurs été saluée par nos partenaires syndicaux – une expression que la FNEEQ peut se permettre! – à de nombreuses reprises au cours des dernières années : quand il a fallu défendre les cégeps, quand la FNEEQ a initié le mouvement pour un Rassemblement pour l'éducation ou quand elle a contribué de manière importante à la Coalition tri-nationale pour la défense de l'Éducation publique. Tout cela a concouru à faire de la FNEEQ un pôle d'attraction militant de première importance.

Le comité école et société n'est certes pas le seul responsable de ce dynamisme, mais il est fier d'y avoir participé activement au cours du dernier mandat.

Au cours de cette période, entre 2006 et 2009, le comité était composé de cinq membres. Deux étaient en provenance des cégeps : Marielle Cauchy, du cégep de Saint-Laurent, et Robert Robitaille du cégep de Limoilou. Ce dernier a dû démissionner pour des raisons de santé; il a été remplacé par René Bolduc, du cégep François-Xavier-Garneau, puis par Yves Sabourin, du cégep Édouard-Montpetit. Pour les universités, le comité a pu compter sur Laval Rioux, de l'Université de Montréal et pour le secteur privé, sur Claude Vaillancourt, enseignant au Collège André-Grasset. Jean Trudelle a agi comme responsable politique de ce comité auprès de l'exécutif de la FNEEQ. Le comité s'est réuni une quarantaine de fois durant le mandat.

Semer



1. LE MANDAT

Le travail du comité école et société s'inscrit directement dans les grandes orientations qu'adopte le congrès. D'une part, elles permettent de préciser les positions de la FNEEQ au regard de certains enjeux. D'autre part, elles ouvrent des chantiers que suivront les conseils fédéraux entre les congrès.

Le congrès de juin 2006, à Chicoutimi, s'est tenu peu de temps après une vaste réflexion fédérale concernant principalement la problématique de la sélection scolaire et culminant en un colloque, organisé par le comité école et société et qui se voulait une préparation aux débats du congrès.

Les recommandations présentées à Chicoutimi en matière d'éducation s'inspiraient largement des discussions du colloque. Faute de temps cependant, les débats ayant été très longs sur d'importants changements aux statuts et règlements de la Fédération, les recommandations découlant de ce colloque n'ont pu être examinées par le congrès, qui les a référées à la prochaine instance. Le conseil fédéral de janvier 2007 les a fait siennes, préparant ainsi le terrain, en bonne partie, à une initiative du conseil fédéral suivant, qui allait mandater en mai 2007 les représentantes et les représentants de la FNEEQ pour initier un large mouvement de coalition syndicale visant, par le biais d'un grand Rassemblement de l'éducation, à faire de l'éducation une priorité nationale au Québec. Cette entreprise a certes marqué le dernier mandat, elle occupera une bonne partie du 28^e Congrès et nous espérons qu'elle portera tous ses fruits au cours du prochain mandat.

Par ailleurs, au cours du dernier mandat, la trame de l'activité politique a été celle que nous attendions, celle d'un combat continuel contre toute forme de privatisation, de marchandisation et d'utilitarisme en éducation et en faveur d'une éducation publique de qualité. Cette saga s'est nourrie et documentée en partie par notre participation active à l'IE, source de riches contacts, de rencontres, d'analyses et d'informations sur plusieurs enjeux et permettant à la fois d'intervenir utilement dans certains dossiers tout en prenant mieux la mesure d'autres questions.

Le travail du comité école et société est aussi, bien sûr, tributaire de l'activité politique immédiate et tente en ce sens de servir au mieux les intérêts de chacun des trois regroupements qui composent la FNEEQ.

Pour rendre compte des activités du comité école et société, nous avons choisi de les regrouper en quatre catégories; c'est un classement arbitraire, mais il permet de couvrir l'ensemble des activités du comité école et société.

Semer



2. BILAN DES ACTIVITÉS : À L'INTERNATIONAL

La FNEEQ a participé activement au Ve Congrès de l'Internationale de l'éducation, à laquelle nous sommes affiliés depuis 2001. Ce congrès s'est tenu à Berlin à l'été 2007 et le comité école et société a été sollicité à deux niveaux en préparation de ce congrès, comme il en avait reçu le mandat.

Tout d'abord, il a soutenu la participation de Jean Trudelle à un comité de travail sur la formation professionnelle et technique, comité mis en place à la suite d'une recommandation du congrès précédent. Le mandat de ce groupe de travail consistait à l'élaboration d'un projet de lignes directrices pour les organisations membres de l'IE en matière de formation professionnelle et technique.

Nous sommes très satisfaits d'avoir pu sensibiliser ce groupe de travail, et en conséquence, le congrès de l'IE a considéré certaines de nos préoccupations qui se sont retrouvées dans le texte final, notamment par un amendement défendu sur place. L'importance de la formation générale dans les programmes techniques, la place des enseignantes et des enseignants dans l'élaboration des programmes de formation et le caractère générique que doivent avoir ces derniers sont des éléments qui figurent explicitement dans la version des « lignes directrices » qui sera diffusée par l'IE à ses organisations affiliées.

En prévision du congrès de Berlin, le comité a examiné l'ensemble du volumineux cahier de propositions mis au jeu quelques mois avant le congrès et a préparé, pour le conseil fédéral de juin 2007, un survol des enjeux devant être abordés lors de ce congrès et qui pouvaient nous intéresser plus particulièrement, ainsi que des recommandations sur les positions à tenir sur chacun d'entre eux. Outre le dossier de la formation professionnelle et technique, nous avons dans ce cadre travaillé principalement le dossier de la participation des chargé-es de cours à l'enseignement universitaire. Les positions de la FNEEQ dans ce dernier dossier ont d'ailleurs été défendues – avec succès – dans le cadre de la Conférence de l'IE sur l'enseignement supérieur, à Malaga, peu après le congrès de Berlin. Le comité a collaboré à la rédaction d'un document sur l'expérience des chargé-es de cours québécois, document qui a été largement diffusé à cette occasion.

Le comité a également soutenu la participation de la FNEEQ à la 8^e Conférence de la Coalition trinationale de l'éducation publique, aux activités de laquelle la FNEEQ contribue depuis une dizaine d'années. Fondée sur l'adhésion libre d'organisations syndicales du Mexique (la branche démocratique du SNTE), des États-Unis et de provinces canadiennes (Colombie-Britannique, Manitoba, Ontario et Québec), cette coalition favorise surtout l'échange d'informations et d'analyses concernant la défense et la promotion de l'école publique. Dans le contexte nord-américain, l'expérience québécoise apparaît bien particulière et nos acquis représentent, pour plusieurs milieux syndicaux, de lointains objectifs qu'ils espèrent voir se réaliser.

Semer



Même s'il reste beaucoup à faire, le respect acquis par les chargés-es de cours dans les universités québécoises fait certes partie de ce qui nous est envié, particulièrement aux États-Unis. Signalons au passage, à cet égard, la participation d'un membre du comité école et société au VIII^e colloque de COCAL.

Convenons que la probabilité qu'il y ait des pressions dans le sens d'une privatisation accrue de l'éducation au Québec reste plus forte que celle d'une propagation vers le sud et vers l'ouest d'un modèle encore très perfectible! À cet égard, les liens tissés avec les autres organisations syndicales, dans le cadre de la Coalition tri-nationale, sont très utiles puisqu'ils permettent d'anticiper des situations potentiellement problématiques qui pourraient bien nous affecter plus tôt qu'on ne le pense, comme par exemple la question des tests standardisés, la paie au mérite, les écoles à chartes, etc. Nous pouvons dès maintenant documenter ces questions, suivre les luttes en cours là-dessus – celles concernant les tests standards en Colombie-Britannique, notamment – et sensibiliser les membres sur ces questions.

Il faut souligner finalement la présence de Claude Vaillancourt au Forum social de Belem où il a, entre autres choses, participé à des rencontres exploratoires pour la tenue d'un Forum mondial sur l'éducation en Palestine, en 2010.

3. SUR LES GRANDS ENJEUX COMMUNS AUX REGROUPEMENTS

Le comité école et société a grandement contribué à la rédaction d'un mémoire sur les frais afférents soumis, conjointement par la FNEEQ et la CSN, au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Ce mémoire souligne les effets négatifs des frais afférents, imposés sans contrôle et sans transparence, qui s'ajoutent aux droits de scolarité et qui contribuent à endetter davantage les étudiants. Le texte rappelle que la gratuité scolaire doit toujours rester un objectif à atteindre à tous les ordres d'enseignement.

Le comité a aussi conçu un argumentaire en dix points à la défense du gel des droits de scolarité. Cet argumentaire, disponible sur le site web de la FNEEQ, a également permis de soutenir ce point de vue auprès du Conseil supérieur de l'éducation (CSE).

Dans une contribution à l'important débat de société sur les accommodements raisonnables, dont la Commission Bouchard-Taylor s'est fait l'écho, le comité école et société a produit un mémoire intitulé *Les accommodements raisonnables : vers une charte de la laïcité*. Dans ce mémoire, le comité appuie la position de la CSN en mettant en avant le projet d'une charte de la laïcité. Le texte propose une étude de la question, examine minutieusement la situation juridique québécoise et canadienne et les chartes des droits, observe les conséquences du multiculturalisme et de l'interculturalisme et présente une réflexion sur les différentes formes d'accommodement, plus particulièrement dans le milieu de

Semer



l'enseignement. Dans l'ensemble, le mémoire prône le respect absolu de la laïcité, tout en considérant qu'une certaine tolérance face à des choix individuels dans l'expression d'une appartenance religieuse et devant des manifestations religieuses exemptes de prosélytisme puisse être acceptable sans remettre en cause le principe de la laïcité de nos institutions.

Suite au dépôt du rapport des commissaires Bouchard et Taylor, le comité a présenté au conseil fédéral un texte résumant les principales conclusions du rapport et considérant qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre le débat pour l'instant. Il est apparu peu utile de débattre du contenu d'une éventuelle charte de la laïcité, aussi longtemps en tout cas que cette idée ne sera pas reprise par le gouvernement.

Le comité école et société a poursuivi sa réflexion entreprise lors du précédent mandat sur la réforme de l'éducation. Le document intitulé *Réforme au secondaire; l'urgence d'un bilan d'étape* fait une synthèse des débats sur la question. Le texte présente le point de vue de celles et ceux qui croient en la réforme et de celles et ceux qui s'y opposent, et offre des témoignages d'enseignantes et d'enseignants du regroupement privé qui vivent les changements imposés par la réforme. Dans sa conclusion, le comité réclame du gouvernement « la mise en place de modalités nécessaires à une réflexion critique complète sur la réforme ».

Le rassemblement de l'éducation a été l'un des projets qui a le plus mobilisé le comité école et société. L'idée de ce rassemblement fait suite à une recommandation adoptée lors du conseil fédéral du printemps 2007, dans le cadre du débat sur la réforme de l'éducation. Jean Trudelle s'est beaucoup activé à la tâche complexe et exigeante de coaliser les organisations syndicales et étudiantes. La FNEEQ a joué un rôle de leader dans cette coalition qui a rassemblé onze organisations syndicales et étudiantes du milieu de l'éducation et qui a produit le manifeste *Faire de l'éducation publique une priorité au Québec*. Le comité école et société a contribué à développer le point de vue de la FNEEQ transmis aux rédacteurs du manifeste, dans un document intitulé *Dix propositions pour l'avenir du système d'éducation québécois*. Ce texte, conçu pour animer les débats et soumis à l'ensemble des syndicats, a été largement discuté lors du conseil fédéral du printemps 2008. Il a permis à la FNEEQ de formuler des objectifs clairs et partagés concernant l'avenir de l'éducation au Québec.

Le comité école et société a soumis un projet de mémoire sur la gouvernance au conseil fédéral de novembre 2008. Bien que le projet de loi ait été mis en veilleuse en raison des élections provinciales en décembre 2008, les travaux se sont poursuivis et nous serons prêts dans l'éventualité d'une commission parlementaire. Dans le document actuel, le comité souligne les dangers d'administrer les cégeps et les universités comme des entreprises privées. Le projet de loi sur la gouvernance transpose aux établissements d'enseignement supérieur la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (loi 53), sans tenir compte de la spécificité du secteur de l'éducation et en tenant pour acquis que la gestion

Semer



telle que pratiquée dans le monde des affaires est le modèle à suivre. Le projet de mémoire insiste sur la reconnaissance du rôle majeur que doit jouer la communauté collégiale et universitaire dans l'orientation générale des établissements.

Le comité a également participé à l'élaboration des représentations faites par la FNEEQ, à la demande du Conseil supérieur de l'éducation, sur la formation universitaire de deuxième et troisième cycles, au mois de mars dernier.

Finalement, le comité a contribué à la préparation des recommandations étudiées au présent congrès ainsi qu'aux textes d'animation des ateliers.

4. DES TRAVAUX PLUS SPÉCIFIQUES

À l'occasion des 40 ans du réseau collégial, un numéro spécial du *Carnet* a été destiné spécifiquement aux collégiens et aux collégiennes. Marielle Cauchy a grandement contribué à sa rédaction. Ce numéro, *Les cégeps : irremplaçables*, raconte dans un langage simple et accessible la création des cégeps, explique en quoi ils sont spécifiques et souligne la nécessité de bonnes conditions de travail pour assurer de bonnes conditions d'étude.

En mai 2007, le comité école et société a présenté à l'exécutif et au bureau fédéral, en vue du conseil fédéral, un texte de réflexion intitulé *À propos de l'évaluation*. Dans ce texte, la délicate question de l'évaluation des enseignantes et des enseignants est examinée dans les trois regroupements, qui vivent des situations très différentes. Au regroupement des universités, l'évaluation est systématique, et à la suite de nombreuses et parfois difficiles représentations des syndicats, bien balisée dans les conventions collectives. Au regroupement cégep, l'évaluation n'est pas répandue, même si des pressions se font sentir pour mettre en place des mesures la favorisant. Au regroupement privé, l'arbitraire règne : l'évaluation se fait selon des modalités souvent très différentes d'un établissement à l'autre.

Le texte exprime de très sérieuses réserves à l'égard de l'évaluation systématique et, lorsque celle-ci est mise en œuvre, insiste sur la nécessité de le faire dans le respect intégral de la reconnaissance syndicale et sur ses attributs incontournables : elle doit être équitable, formative, transparente, confidentielle et s'accompagne de mesures de soutien pour les nouvelles enseignantes et les nouveaux enseignants.

Mais surtout, ce texte voulait proposer à l'égard de l'évaluation systématique des positions fédérales cohérentes, dans lesquelles toutes et tous pourraient se reconnaître; il s'agissait d'un exercice difficile que le comité estime avoir bien réussi.

Semer



Le comité a contribué à l'élaboration d'une formation destinée aux membres des départements dans les syndicats du regroupement cégeps. Cette formation vise à ce que tous les départements se réapproprient les fonctions prévues à la convention collective, de même que le mode de fonctionnement entre pairs, qui caractérise les départements des cégeps publics et plus largement l'enseignement supérieur. On y souligne également la nécessité d'un lien de communication fort entre les départements et leur exécutif syndical.

Une des membres du comité école et société a participé aux travaux du Comité paritaire sur la profession enseignante et, par conséquent, à l'élaboration de l'étude de ce comité : *Enseigner au collégial... Portrait de la profession*. Elle a aussi contribué aux travaux qui ont été effectués dans sa foulée. Rappelons qu'il s'agissait d'un mandat issu de la dernière négociation, dans le contexte de l'entente forcée concluant sur les conditions de travail des professeurs de cégeps.

Le comité école et société s'est aussi penché sur les changements apportés au *Règlement sur le régime des études collégiales (RREC)*. Dans le cadre d'une consultation préalable, le comité a produit un mémoire au Conseil supérieur de l'éducation, en février 2008, permettant d'arrêter les positions du regroupement cégep sur un certain nombre de changements considérés par le ministère. En réponse à cette première consultation, des modifications au RREC ont effectivement été mises en avant à l'automne 2008 et le comité, à la suite des discussions en regroupement cégep, a informé le ministère de sa position. Le comité s'est aussi intéressé au déroulement des travaux d'actualisation des devis en formation générale pour en tenir informé le regroupement cégep.

Notons finalement à cette rubrique le suivi de Comité national des programmes d'études professionnels et techniques (CNPEPT), du plan de rapprochement de la formation professionnelle et technique, du Groupe de travail en éducation de la CSN ainsi que du projet Céfrío – dans ce dernier cas, en collaboration avec les responsables politiques du regroupement cégep.

5. ACTIVITÉS DIVERSES

Pour la première fois depuis la création du comité école et société, les membres ont écrit mensuellement, durant toute l'année scolaire, un article destiné à être largement diffusé, principalement dans les journaux des syndicats membres de la FNEEQ (un total de 24 textes.) Ces articles ont porté sur les sujets les plus divers, tantôt reliés aux travaux du comité, comme le rassemblement de l'éducation, la gouvernance, les accommodements raisonnables, la réforme au secondaire, tantôt portant sur des sujets d'actualité, comme le décrochage scolaire ou la marchandisation de l'éducation. Ces articles ont été lus, discutés, commentés. Certains d'entre eux ont été publiés sur le site web de L'aut'journal et on peut les trouver sur le site web de la FNEEQ.

Semer



Les membres du comité école et société ont participé à de nombreux colloques et conférences. Ils ont assisté à des colloques organisés par la Fédération des cégeps, par l'Association pour les applications pédagogiques de l'ordinateur au postsecondaire (APOP), par l'Association québécoise de pédagogie collégiale, par la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FOPPU), par la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et par l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA). De plus, ils ont pu participer au colloque sur la reconnaissance des acquis organisé par le MELS ainsi qu'au colloque pédagogique de l'Alliance des professeurs de Montréal.

Certains membres du comité ont collaboré à la rédaction d'une brochure du regroupement des cégeps : *Demain vous appartient — Parlons politique*, un texte de vulgarisation, destiné aux étudiantes et aux étudiants du réseau collégial, visant à susciter une réflexion à la suite de la fin abrupte des négociations entre les enseignantes et les enseignants et le gouvernement du Québec, et à répliquer au discours néolibéral largement répandu par les médias.

6. PERSPECTIVES

Le prochain mandat du comité école et société sera sans doute lui aussi très chargé : l'environnement politique et social que nous connaissons ne fera certainement pas diminuer la nécessité d'entretenir, de partager et d'alimenter une réflexion continue sur les enjeux qui traversent le monde de l'éducation.

Pour ce faire, nous croyons qu'il faut poursuivre le travail entrepris avec les articles du comité. La qualité des textes présentés invite à les diffuser encore plus largement et, dans la mesure où certains sujets que nous avons abordés auraient pu être approfondis, nous pensons que la formule pourrait être bonifiée par le choix de thèmes pouvant servir de trame à une réflexion plus documentée et plus élaborée.

L'organisation de colloque ou de conférence constitue certainement un moyen privilégié de répondre aux mandats généraux du comité école et société. À cet égard, le comité sera certainement très sollicité dès l'an prochain par l'inclusion, dans le Forum social québécois qui se déroulera en octobre 2009, d'activités reliées à la diffusion et à la discussion du manifeste *Faire de l'éducation publique une priorité au Québec*. Mais il le sera plus encore par la venue à Montréal de la 9^e Conférence tri-nationale pour la défense de l'éducation publique, qui sera organisée conjointement par la FNEEQ et la CSQ. Le comité aura alors la tâche de s'impliquer activement dans les activités reliées à cette rencontre qui donnera une bonne visibilité à la FNEEQ et aux débats sur l'éducation.

Semer



Il pourrait cependant être intéressant de penser, au cours des deux autres années du mandat, à utiliser au sein de la FNEEQ la formule des forums internes de discussion, qui favorisent une participation plus large et plus diversifiée des membres. Il faudra également préparer, au cours de cette période, la participation de la FNEEQ au V^e Congrès de l'IE qui aura lieu à l'été 2011.

Mais finalement, outre l'implication directe du comité dans les travaux que rend nécessaires l'actualité politique en éducation, le comité entend rester au service des besoins des regroupements, comme il croit l'avoir bien fait au cours du dernier mandat. Certains dossiers concernent plus spécifiquement l'un des regroupements, mais d'autres préoccupations peuvent naître dans l'un tout en présentant un intérêt pour les autres et donc pour l'ensemble de la Fédération. Il en va ainsi de la formation à distance (regroupement université), de l'explosion de la demande en formation aux adultes (regroupement cégep) ou de la violence à l'école secondaire (regroupement privé).

Semer